

**CGV-960413**

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**

126e séance du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Le 13 avril 1996

De 9 h à 15 h 45

Centre universitaire de Moncton

**PRÉSENCES**

Jimmy Abud Nord-Est  
Robert Asselin Étudiant (CUM)  
Bernard Beaudin Extérieur des régions  
Jacques P. Beaulieu Association des ancien-ne-s et ami-e-s (CUSLM)  
Daniel Bélanger Professeur (CUSLM)  
Annette M. Boucher Atlantique (NE)  
Paul L. Bourque Sud-Est  
Lucille Collette Association des ancien-ne-s et ami-e-s (CUM)  
Louise Comeau Atlantique (IPE)  
Marcelle Fafard-Godbout, présidente Nord-Ouest  
Georgio Gaudet Extérieur des régions  
Suzanne Lévesque Québec  
Jean Nadeau Sud-Est  
Ouellette, Pierre Professeur (CUM)  
Luc Richard Étudiant (CUSLM)  
Dominique Rioux Étudiant (CUS)  
Jean-Bernard Robichaud, recteur UdeM  
Richard Savoie Nord-Est  
Carmen Viel Professeure (CUS)

**INVITÉS ET INVITÉES**

Paul-Émile Benoit, dir. Communication CUM  
Rhéal Bérubé, dir. Développement UdeM  
Armand Caron, vice-recteur (VRCUS) CUS  
Normand Carrier, vice-recteur (VRCUSLM) CUSLM  
Donald Cormier, directeur, service des finances CUM  
Léandre Desjardins, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) UdeM  
Fernand Landry, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH) UdeM  
Simone LeBlanc-Rainville, SG par intérim et secrétaire du CGV UdeM

Marielle Préfontaine, directrice générale Éducation permanente (DGEP) UdeM  
Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée CUM

**ABSENT-E-S** : Yvan Bastien, Laurie Boucher, Gérald Clavette, Alice Guérette-Breau,  
Lucie Lavigne, Léonce Losier, Antonine Maillet, Mildred Pinet et Dennis Savoie

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LA PRÉSIDENTE	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4
7. CORRESPONDANCE	5
8. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CGV-951209, CGV-960228 ET CGV-960302	5
9. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX	5
9.1 CGV-960228	5
9.2 CGV-960302	6
9.2.1 Avenants	6
9.2.2 Retraite anticipée	6
10. BUDGET 1996-1997	6
11. CENTRE DE CONSERVATION DES SOLS ET DE L'EAU POUR L'EST DU CANADA	9
12. RATIFICATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES DE L'APSUMAS, L'APPUMAS ET DE L'APBCUSLM	10
12.1 APSUMAS	10
12.2 APPUMAS	10
12.3 APBCUSLM	10
13. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-960223 ET CEX-960322	11
14. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)	11
14.1 CEX-960223	11
14.1.1 Poste de secrétaire général-e	11
14.1.2 Congés d'études avec aide financière	12
14.1.3 Bourses d'études	12
14.1.4 Format des procès-verbaux	12
14.2 CEX-960322	13
14.2.1 Comité permanent de nomination au CGV	13
14.2.2 Congés d'études avec aide financière	13
14.2.3 Congé sans solde	13
14.2.4 Bourse de recrutement	14
15. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CCJ-960223 ET CCJ-960322	14
16. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX	14

16.1	CCJ-960223	14
16.1.1	Évaluation des programmes : traduction	14
16.1.2	Évaluation des programmes : maîtrise ès arts en histoire	15
16.1.3	Évaluation des programmes : premier cycle en français	16
16.2	CCJ-960322	16
16.2.1	Évaluation des programmes : B.A. libre	16
17.	SUIVI DU SAC-951208, SAC-960126 ET SAC-960307	18
18.	CAMPAGNE FINANCIÈRE IMPACT : RAPPORT	19
19.	RAPPORT DU RECTEUR	19
20.	NOMINATION	19
20.1	CUSLM : Directeur des services pédagogiques	19
21.	AFFAIRES NOUVELLES	20
21.1	Visite du CUM	20
22.	PROCHAINE RÉUNION	20
23.	CLÔTURE	20

## DOCUMENTS 21

Document A	: Ordre du jour adopté	22
Document B	: Correspondance	23
Document C	: Avenant	24 33
Document D	: Budget 1996-1997	34
Document E	: Budget du Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada	73
Document F	: Conventions collectives :	
	APSUMAS	74
	APPUMAS	76
	APBCUSLM	82
Document G	: Révision des programmes : bilan et perspectives	90
Document H	: Rapport de la campagne IMPACT	118
Document I	: Rapport du recteur	130

**Nota bene** : Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour «résolution») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LA PRÉSIDENTE

La présidente appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 11. Elle souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres : Robert Asselin, étudiant au CUM (qui remplace Michelle LeBlanc), et Daniel Bélanger, professeur au CUSLM (qui remplace Jean-Guy Poitras). Elle mentionne que le CGV a reçu une carte dans laquelle Lucie Lavigne remercie les membres du CGV de leurs condoléances.

## 2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Les membres observent une minute de silence.

### **3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES**

**R : 01-CGV-960413**

Richard Savoie, appuyé par Bernard Beaudin, propose :

«*Que l'on accepte la nomination de **Robert Asselin** et de **Daniel Bélanger** comme membres du Conseil des gouverneurs.*»

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

### **4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

La SG fait les constatations d'usage. Tout est en règle.

### **5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

Tout est en règle, selon la SG.

### **6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

(Voir le Document A, page 22)

#### ***Demandes de modifications***

- Visite du CUM. Ce sujet est ajouté aux *Affaires nouvelles*
- Aigles Bleus. Ce sujet sera traité au point 7 : *Correspondance*

**R : 02-CGV-960413**

Jacques P. Beaulieu, appuyé par Carmen Viel, propose :

«*Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié.*»

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

### **7. CORRESPONDANCE**

(Voir le Document B, page 23)

7.1 1996 02 09 : Lettre du ministre R. J. MacIntyre, adressée au recteur, confirmant l'ordre des compressions à la CESPM. En annexe : lettre que le sous-ministre W. David Ferguson adresse à M. R. Laurence Simpson, président par intérim de la CESPM,

concernant l'introduction du financement ciblé dans les enveloppes budétaires offertes aux universités.

Ces lettres sont déposées au CGV pour informer les membres des changements qui s'amorcent du côté des subventions gouvernementales.

7.2 1996 03 18 : Lettre de Ronald J. LeBlanc, adressée à Daniel O'Carroll, concernant Ken Dryden et les joueurs des Aigles Bleus.

Cette lettre donne lieu à un échange qui dure près d'une heure. Le recteur fait d'abord le point sur le dossier des Aigles Bleus. Le VRER et le VRARH expliquent pourquoi et à quelles conditions on a retenu les services de Ken Dryden pour évaluer le programme de hockey. Certaines interventions des membres sont très louangeuses quant à la façon dont la direction a géré la crise. D'autres invitent la direction à pousser plus loin sa réflexion et à éviter de donner l'impression que l'Université accorde une importance excessive aux sports.

## **8. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CGV-951209, CGV-960228 ET CGV-960302**

***R : 03-CGV-960413***

Bernard Beaudin, appuyé par Jacques P. Beaulieu, propose :

*«Que le procès-verbal CGV-951209 soit adopté.»*

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

***R : 04-CGV-960413***

Bernard Beaudin, appuyé par Jacques P. Beaulieu, propose :

*«Que le procès-verbal CGV-960228 soit adopté.»*

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

***R : 05-CGV-960413***

Bernard Beaudin, appuyé par Jacques P. Beaulieu, propose :

*«Que le procès-verbal CGV-960302 soit adopté.»*

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

## **9. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

## 9.1 *CGV-960228*

Le projet de loi portant sur les modifications à la Charte a été adopté en troisième lecture. Reste à obtenir la sanction royale.

## 9.2 *CGV-960302*

### 9.2.1 *Avenants*

(Voir le Document C, page 33)

#### **R : 06-CGV-960413**

Richard Savoie, appuyé par Paul L. Bourque, propose :

*«Que les avenants 22, 23 et 24 soient adoptés.»*

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

### 9.2.2 *Retraite anticipée*

#### **R : 07-CGV-960413**

Richard Savoie, appuyé par Paul L. Bourque, propose :

*«Que le programme de retraite anticipée comprenant les dépenses contenues dans le tableau intitulé Résumé des estimations d'allocations de retraite annexé aux avenants 22 et 23 (voir page 18 du CGV-960302) soit adopté.»*

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

Même s'il est trop tôt pour déterminer combien de personnes vont se prévaloir de ce plan, le VRARH rapporte qu'un très grand nombre ont manifesté leur intérêt. Y a-t-il une politique prévoyant qu'on n'offrira pas de contrat à temps plein pour remplacer les départs à la retraite? Non, les modalités de remplacement sont négociées dans les conventions collectives.

## **10. BUDGET 1996-1997**

(Voir le Document D, page 34)

La présentation du budget dure plus de deux heures. Le VRARH explique en détail la plupart des 38 pages du document. Voici , **en caractère gras, un résumé des principales interventions des membres**. Les réponses aux questions sont fournies par le VRARH et, occasionnellement, par un autre membre de la direction.

**• Quel pourcentage du budget est consacré à l'administration de l'U de M?**

Près de 10% pour l'administration générale. Le coût de l'administration académique varie d'une unité à l'autre; en moyenne, il est de 11%. Pour réduire d'au moins 5% les ressources affectées à l'administration, on a considéré que tout ce qui ne relevait ni de l'enseignement ni de la recherche était de l'administration.

**• À quoi est due la réduction du nombre d'étudiants et d'étudiantes?**

À une multitude de facteurs : suppression des bourses du Québec aux étudiant-e-s québécois qui étudient à l'extérieur de leur province, concurrence très forte des collèges communautaires, situation économique actuelle qui pousse les jeunes à évaluer leurs chances sur le marché de l'emploi avant de s'endetter pour faire des études.

**• Que va-t-on faire pour développer le secteur de l'informatique?**

On fait déjà beaucoup de choses qui ne reçoivent pas toute la visibilité qu'elles méritent. Comme l'avait recommandé un comité *ad hoc*, nous allons regrouper le Centre d'informatique et le Centre audio-visuel, fournir un appui informatique à l'enseignement et à la recherche, continuer le développement de l'informatique de gestion. On prévoit dépenser entre un million et un million et demi en trois ans. Au CUS, il faudrait que la CESPM permette de transférer à l'achat d'équipement les fonds non utilisés pour la réparation des édifices.

**• Avons-nous des programmes pour lesquels nous refusons des inscriptions?**

En droit et en service social, les programmes sont contingentés à cause du manque de ressources professorales. Il faudra bientôt faire de même en psychologie. La maîtrise en sciences de l'environnement limite pour l'instant le nombre des inscriptions afin de s'établir d'abord sur des bases solides.

**• En psychologie, les besoins sont grands. Il faudrait essayer de répondre à la demande.**

**• L'augmentation réelle des droits de scolarité est de 7% (138\$ +20\$). Avec des frais de stationnement de 75\$, l'augmentation se chiffre à 10,2%. La diminution des inscriptions s'explique en partie par l'augmentation des droits de scolarité.**

La University College of Cape Breton a eu une très grosse augmentation de ses inscriptions après avoir augmenté ses droits de scolarité de plus de 12%.

**• Quel sera le coût d'opération du système de contrôle des terrains de stationnement?**

On a prévu un système simple, peu coûteux à gérer si tout le monde a la même vignette.

**•Les frais de 20\$ imposés à tous les étudiants et étudiantes pour l'utilisation du CEPS créeront de la frustration. Beaucoup d'entre nous n'utilisent pas ces installations.**

De nombreuses universités perçoivent des frais d'utilisation de toutes sortes : stationnement, service de santé, cadenas, installations sportives et culturelles, etc. Jusqu'ici, nous ne touchions aucun frais, alors que nos droits de scolarité étaient les plus bas.

**•Pour l'année courante, sommes-nous déficitaires?**

Le budget est conforme à ce qui avait été prévu.

**•Le budget présenté tient-il compte des retraites anticipées?**

Non. Nous préparerons un budget spécial là-dessus et ferons régulièrement rapport au CGV.

**•Ce plan entraînera-t-il une réduction de postes?**

Oui, dans le secteur administratif.

**•Prévoit-on des projets spéciaux générateurs de revenus?**

Nous avons des projets pour lesquels Patrimoine Canada nous donne entre 1,3 et 1,8 million par année. Un nouvel article de la Loi sur les langues officielles nous permettra d'aller chercher du financement pour d'autres projets. Certaines initiatives, telles que le CIDIF, nous procurent des revenus grâce à la location de nos locaux.

**•Pour réduire le nombre de professeurs et professeures, ne pourrait-on pas recycler ceux qui sont là et leur faire enseigner des disciplines connexes à la leur?**

Il y a très peu de possibilité de faire cela. Nous avons déjà tout fait ce qu'il était possible de faire de ce côté. Pour réduire davantage, il faudrait cesser d'offrir certains programmes.

**•Le budget spécial pour l'intégration des sciences infirmières a une durée limitée. Faudra-t-il, par la suite, absorber le coût de cet enseignement?**

L'entente prévoit que le gouvernement financera alors cet enseignement à l'intérieur du budget de l'Université. S'il ne le fait pas, nous pourrions révoquer l'entente.

DÎNER 12 h 30

REPRISE 13 h 20



**R : 08-CGV-960413**

Paul L. Bourque, appuyé par Daniel Bélanger, propose :

*«Que le budget 1996-1997 soit adopté.»*

**Amendement**

**P : 09-CGV-960413**

Robert Asselin, appuyé par Luc Richard, propose :

*«Étant donné l'augmentation beaucoup trop haute de 10,2% (pour un étudiant ou une étudiante possédant une voiture), que les frais proposés relativement à l'implantation du système de stationnement (revenu de 75 000\$) soient retirés du budget 1996-1997.»*

M. Asselin soutient que la direction n'a pas donné suffisamment de renseignements sur la façon dont le système sera géré. Le VRARH répond qu'il n'a pas jugé utile de faire distribuer aux membres le document d'une trentaine de pages traitant du sujet. D'après lui, on peut instaurer le système sans recourir à du personnel supplémentaire. M. Asselin suggère des alternatives telles que la privatisation du musée et l'autofinancement des Services des loisirs.

Vote sur P09 Pour 3 Contre 15 REJETÉE

**R : 10-CGV-960413**

Georgio Gaudet, appuyé par Robert Asselin, propose :

*«Que les frais de stationnement soient de 50\$ par année pour les étudiants et étudiantes; que le tarif pour le personnel soit ajusté de façon à compenser la différence de revenu prévu, c'est-à-dire au moins 75 000\$.»*

Vote sur R10 Pour 17 Contre 1 ADOPTÉE

**Amendement**

**P : 11-CGV-960413**

Robert Asselin, appuyé par Luc Richard, propose :

*«Étant donné l'augmentation beaucoup trop haute des droits de scolarité, que les frais d'usagers du Ceps soient retirés du budget 1996-1997.»*

Vote sur P11 Pour 3 Contre 15 REJETÉE

***Amendement***

***R : 12-CGV-960413***

Robert Asselin, appuyé par Georgio Gaudet, propose :

*«Que l'on change l'appellation "Frais d'usagers du CEPS" pour Frais d'utilisation des installations universitaires.»*

Tout en étant contre l'imposition de ces frais, M. Rioux considère qu'il serait «plus équitable de les répartir aux trois campus». Les deux auteurs de la proposition acceptent cette idée.

***La proposition R : 12 se lira comme suit :***

*«Que l'on change l'appellation "Frais de CEPS" pour Frais d'utilisation des installations universitaires et que ces frais soient "répartis" aux trois campus.»*

Vote sur R12 unanime ADOPTÉE

***Amendement***

***P : 13-CGV-960413***

Jimmy Abud, appuyé par Jean Nadeau, propose :

*«Le gel de toutes les dépenses ou de tous les investissements reliés directement ou indirectement à l'interface, la communication, la gestion ou la fusion de tous les services de nos campus jusqu'à ce que le plan conceptuel de structure et d'opération des systèmes informatiques et les solutions pour l'intégration académique et administrative soient présentés et discutés au Comité exécutif avec des personnes ressources.»*

Monsieur Abud considère qu'il ne peut approuver les dépenses prévues pour l'informatique dans les trois campus avant de savoir comment l'argent sera dépensé. Il craint que des erreurs difficilement réparables ne soient commises. Le VRARH soutient que cette proposition retarderait la mise en oeuvre de projets urgents supposant, entre autres, l'embauche de personnel. À son avis, le plan conceptuel a déjà été remis à tout le monde. Selon la présidente, M. Abud a eu l'occasion de faire valoir ses points de vue au Comité exécutif, au Comité des finances et au Comité de vérification où, pendant un total de quatre heures, on lui a fourni tous les renseignements demandés. Monsieur Nadeau, qui a appuyé la proposition, affirme ne pas mettre en doute la compétence du Comité exécutif.

Vote sur P13 Pour 2 Contre 13 Abstentions 3 REJETÉE

Le recteur estime qu'il y a eu, dans cette affaire, un problème de communication. Il invite M. Abud à se montrer patient en attendant l'embauche d'une personne responsable des nouvelles technologies de communication. Il espère que le dialogue pourra alors reprendre.

Vote sur R08 (amendée) Pour 16 Contre 2 ADOPTÉE

Robert Asselin et Luc Richard demandent que leur vote contre la proposition soit noté.

## **11. CENTRE DE CONSERVATION DES SOLS ET DE L'EAU POUR L'EST**

### **DU CANADA**

(Voir le Document E, page 73)

#### ***R : 13-CGV-960413***

Richard Savoie, appuyé par Jacques P. Beaulieu, propose :

*«Que le budget du Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada soit adopté.»*

Vote sur R13 unanime ADOPTÉE

## **12. RATIFICATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES DE L'APSUMAS,**

### **L'APPUMAS ET DE L'APBCUSLM**

(Voir le Document F, page 74)

Trois documents résumant les nouvelles conventions collectives ont été distribués. Les Ressources humaines et le Comité de finances trouvent ces projets d'entente raisonnables.

#### **12.1 APSUMAS**

Le VRCUS fait remarquer que l'augmentation à l'échelle est minime.

#### ***R : 14-CGV-960413***

Richard Savoie, appuyé par Bernard Beaudin, propose :

*«Que l'entente collective entre l'Université de Moncton et l'APSUMAS soit adoptée.»*

Vote sur R14 unanime ADOPTÉE

#### **12.2 APPUMAS**

**R : 15-CGV-960413**

Jimmy Abud, appuyé par Louise Comeau, propose :

*«Que l'entente collective entre l'Université de Moncton et l'APPUMAS soit adoptée.»*

Le VRCUS explique que toute la convention était à négocier. Il attire l'attention sur la portée des articles 2.01, 23.05, 25.10, 34.03, 35.05, 47, 51.01, 51.06 et de l'annexe G. Un membre, se disant hésitant à approuver un budget déficitaire, demande si on ne peut pas retarder quelque peu les augmentations prévues pour assurer la parité entre les salaires du CUS et ceux du CUM. Le VRCUS rétorque qu'on attend la parité depuis quinze ans. Il se demande comment le CGV a pu approuver les principes d'une politique d'équité en matière d'emploi s'il ne voit pas la nécessité de l'équité entre les trois campus. En réponse aux questions sur les compétences exigées du corps professoral, le VRCUS répond qu'elles sont les mêmes qu'au CUM, alors que la charge professorale est plus lourde.

Vote sur R15 unanime ADOPTÉE

**12.3 APBCUSLM**

Les dispositions de l'entente entre l'UdeM et l'ABPUM ont été reprises dans l'entente avec l'APBCUSLM là où c'était possible. Les augmentations arrivent plus tôt que dans le cas de l'ABPUM, mais au bout du compte, on aboutit à la parité.

**P : 16-CGV-960413**

Jacques P. Beaulieu, appuyé par Daniel Bélanger, propose :

*«Que l'entente collective entre l'Université de Moncton et l'APBCUSLM soit adoptée.»*

La présidente demande à M. Bélanger s'il n'est pas en conflit d'intérêts. Monsieur Bélanger répond qu'il le serait s'il s'agissait de négocier l'entente. Il considère qu'en tant que gouverneur, il a le droit d'appuyer cette proposition. Il accepte toutefois de ne pas le faire, mais il souhaite que le CGV demande un avis juridique là-dessus puisque le problème risque de se présenter à propos d'autres cas. La présidente promet que le CEX étudiera cette question.

**R : 17-CGV-960413**

Jacques P. Beaulieu, appuyé par Luc Richard, propose :

*«Que l'entente collective entre l'Université de Moncton et l'APBCUSLM soit adoptée.»*

Vote sur R17 unanime ADOPTÉE

**13. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-960223 et CEX-960322**

**R : 18-CGV-960413**

Louise Comeau, appuyé par Daniel Bélanger, propose :

*«Que les procès-verbaux CEX-960223 et CEX-960322 soient reçus.»*

Vote sur R18 unanime ADOPTÉE

**14. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)**

**14.1 CEX-960223**

**14.1.1 Poste de secrétaire général-e**

**R : 19-CGV-960413**

Jacques P. Beaulieu, appuyé par Jean-Bernard Robichaud, propose :

*«Que l'on reconduise l'intérim pour une autre année, soit du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997;*

*Que l'on fasse une évaluation du poste avec l'idée d'envisager toutes les options possibles;*

*Qu'en décembre 1996, une recommandation soit formulée.»*

Vote sur R19 unanime ADOPTÉE

**14.1.2 Congés d'études avec aide financière**

**R : 20-CGV-960413**

Jimmy Abud, appuyé par Richard Savoie, propose :

*Sous réserve d'approbation par le Comité de finance et en vertu du paragraphe 26.23 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article :*

*Qu'un congé d'études avec une aide financière de 10 000\$ soit accordé à **Marc Voyer** (Département de comptabilité) pour l'année universitaire 1996-1997, soit du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997;*

*Qu'un congé d'études avec une aide financière de 5 000\$ soit accordé à **Serge Rousselle** (École de droit) pour l'année universitaire 1996-1997, soit du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997;*

*Qu'un congé d'études avec une aide financière de 10 000\$ soit accordé à **Louise Corneau** (École de nutrition et d'études familiales) pour l'année universitaire 1996-1997, soit du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997.»*

Vote sur R20 unanime ADOPTÉE

#### 14.1.3 **Bourses d'études**

##### **R : 21-CGV-960413**

Jimmy Abud, appuyé par Annette Boucher, propose :

*«Qu'un renouvellement de bourse d'études (10 000\$) soit accordé à **Annie Ross** pour l'année universitaire 1996-1997 afin de lui permettre de poursuivre ses études au niveau du Ph.D.;*

*Qu'une bourse d'études de 10 000\$ soit accordée à **Céline Bérubé** pour l'année universitaire 1996-1997 afin de lui permettre de poursuivre ses études au niveau du Ph.D.»*

Vote sur R21 unanime ADOPTÉE

#### 14.1.4 **Format des procès-verbaux**

##### **R : 22-CGV-960413**

Annette Boucher, appuyée par Jimmy Abud, propose :

*«Que les procès-verbaux du CGV visent plutôt les résolutions et qu'ils identifient les membres qui font ou appuient les propositions.»*

Selon la présidente, il s'agit d'un changement majeur impliquant une réduction importante du nombre de pages des procès-verbaux, ce qui représente une économie. Le recteur ajoute que le CGV devra se montrer patient quant aux choix que la SG sera amenée à faire.

Vote sur R22 unanime ADOPTÉE

#### 14.2 **CEX-960322**

##### 14.2.1 **Comité permanent de nomination au CGV**

##### **R : 23-CGV-960413**

Richard Savoie, appuyé par Jimmy Abud, propose :

*«Que le Conseil des gouverneurs confie au Comité exécutif le mandat de réviser la politique du Conseil des gouverneurs sur les conflits d'intérêts.»*

Vote sur R23 unanime ADOPTÉE

#### 14.2.2 *Congés d'études avec aide financière*

**R : 24-CGV-960413**

Daniel Bélanger, appuyé par Jacques P. Beaulieu, propose :

*«En vertu du paragraphe 26.23 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article :*

*Qu'un congé d'études de six mois avec aide financière de 10000 \$ soit accordé à **Murielle Cormier** (École des sciences infirmières) pour l'année universitaire 1996-1997, soit du 1er janvier au 30 juin 1997;*

*Qu'un congé d'études de six mois avec aide financière de 10000 \$ soit accordé à **Jacques Saindon** (Département d'enseignement au primaire et de psychologie éducationnelle) pour l'année universitaire 1996-1997 soit du 1er janvier au 30 juin 1997.»*

Vote sur R24 unanime ADOPTÉE

#### 14.2.3 *Congé sans solde*

**R : 25-CGV-960413**

Carmen Viel, appuyée par Richard Savoie, propose :

*«En vertu du paragraphe 26.23 de la présente convention collective entre l'ABPUM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article, qu'un congé sans solde de six mois soit accordé à **Marie-Linda Lord** pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1996 afin de lui permettre de poursuivre ses études doctorales.»*

Vote sur R25 unanime ADOPTÉE

#### 14.2.4 *Bourse de recrutement*

**R : 26-CGV-960413**

Bernard Beaudin, appuyé par Annette Boucher, propose :

*«En vertu de l'article 14 (Engagement d'une personne ayant obtenu une bourse de recrutement) de la présente convention collective entre l'ABPUM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article, qu'une bourse de recrutement de 10 000\$*

*soit accordée à Sylvie Berthelot pour l'année universitaire 1996-1997 afin de lui permettre de poursuivre ses études au niveau du doctorat.»*

Vote sur R26 unanime ADOPTÉE

## **15. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CCJ-960223 ET CCJ-960322**

**R : 27-CGV-960413**

Jean-Bernard Robichaud, appuyé par Dominique Rioux, propose :

*«Que les procès-verbaux CCJ-960223 et CCJ-960322 soient reçus.»*

Vote sur R27 unanime ADOPTÉE

## **16. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CCJ)**

### **16.1 CCJ-960223**

#### **16.1.1 Évaluation des programmes : traduction**

**R : 28-CGV-960413**

Daniel Bélanger, appuyé par Jacques P. Beaulieu, propose :

*«Que le programme spécialisé en traduction soit maintenu.*

*a) Que le Département poursuive les révisions du baccalauréat spécialisé et porte une attention particulière:*

*à la composante anglaise du baccalauréat en traduction;*

*aux outils informatiques d'aide à la traduction;*

*aux aspects théoriques de la traduction;*

*à l'orientation de cours de traduction vers des domaines d'activité du milieu.*

*b) Que la Faculté des arts étudie l'opportunité de développer l'enseignement des troisièmes langues et explore différentes avenues concernant la formation en traduction juridique, y compris celle de remplacer la mineure en traduction par une formation de premier ou de deuxième cycle en traduction juridique, formation ouverte ou non aux études à temps partiel.»*

Vote sur R28 unanime ADOPTÉE



### 16.1.2 *Évaluation des programmes : maîtrise ès arts en histoire*

Le VRER souligne qu'il s'agit du premier programme de deuxième cycle qu'on évalue à l'Université. Selon lui, l'absence de programme de doctorat explique que le Département ait pour la maîtrise des exigences considérées trop élevées par les évaluateurs. Un membre demande si on a vraiment besoin de ce programme. De l'avis du VRER, le programme répond à une demande. On y admet un nombre d'étudiants et d'étudiantes qui correspond au nombre de thèses que le Département, compte tenu des charges professorales, peut diriger, c'est-à-dire environ quatre par année.

#### **R : 29-CGV-960413**

Lucille Collette, appuyée par Jean-Bernard Robichaud, propose :

*«Que la maîtrise en histoire soit maintenue et que ce programme soit administré et géré par le Département, la Faculté des arts et la Faculté des études supérieures et de la recherche. De plus,*

*a) Que le Comité d'études supérieures (CES), en collaboration avec le Département (secteur histoire),*

*révise les modalités de la scolarité obligatoire (12 crédits) pour qu'une partie de cette scolarité soit centrée sur la thèse de l'étudiant ou de l'étudiante;*

*assouplisse les critères d'admission au programme tout en préservant sa qualité;*

*réduise la durée de la formation à deux ans, scolarité et thèse comprises, avec une extension maximum de deux sessions.*

*b) Que la Faculté des arts, en collaboration avec le Comité d'études supérieures (CES) et le Département (secteur histoire),*

*continue à faire appel, en priorité, aux collègues du CUSLM et du CUS pour appuyer l'équipe du CUM et donner au besoin des enseignements, diriger des thèses et faire partie d'un jury ou d'un comité de thèse;*

*propose une meilleure définition des axes thématiques à privilégier de manière à mieux planifier l'avenir et à préciser davantage la personnalité du programme de la maîtrise en histoire.*

*c) Que la Faculté des études supérieures et de la recherche, en collaboration avec le Comité d'études supérieures (CES) et le Département (secteur histoire),*

*se donne un plan de recrutement des étudiants et étudiantes de deuxième cycle;*

*élabore une politique d'habilitation des professeurs et professeures à l'enseignement et à la direction de thèse;*

*propose un protocole de direction des thèses et des règles administratives concernant l'encadrement d'étudiants et d'étudiantes en instance de thèse.*

*d) En ce qui a trait aux modalités d'organisation et de fonctionnement des équipes professorales habilitées à l'enseignement au deuxième cycle et à la direction de thèse, le Sénat a déjà recommandé que Faculté des études supérieures et de la recherche, en collaboration avec les facultés/écoles, le CUSLM et le CUS, définisse ces modalités (R: 07-SAC950915).»*

Vote sur R 29 unanime ADOPTÉE

### **16.1.3 Évaluation des programmes : premier cycle en français**

Le VRER explique que le rapport d'évaluation a fait apparaître la nécessité de donner plus de place à la linguistique dans ces programmes.

**R : 30-CGV-960413**

Carmen Viel, appuyée par Annette Boucher, propose :

*«Que les programmes de premier cycle en français soient maintenus;*

*a) Que le Département :*

*étudie les possibilités de consolider la formation linguistique;*

*procède à une restructuration de ses programmes de manière à refléter un meilleur équilibre entre la linguistique et la littérature et à intégrer d'autres avis des évaluateurs, s'il y a lieu.*

*b) Que la Faculté des arts :*

*examine la possibilité de considérer deux grandes disciplines dans les programmes du Département : la littérature et la linguistique, et de distinguer ces disciplines par des sigles appropriés;*

*explore l'opportunité de créer une mineure en études acadiennes.»*

Vote sur R30 unanime ADOPTÉE

### **16.2 CCJ-960322**

La présidente souligne que Dennis Savoie a été élu président de ce comité.

### 16.2.1 *Évaluation des programmes : B.A. libre*

À sa prochaine réunion, le Sénat étudiera une recommandation portant sur le changement du nom de *B. A. libre* pour *B.A. multidisciplinaire*. Selon le VRER, ce programme fait partie du coeur du CUSLM et il offre un type de formation de plus en plus prisée sur le marché du travail. La présidente souhaite qu'on change la connotation négative de l'appellation et qu'on fasse un meilleur marketing du programme.

#### **R : 31-CGV-960413**

Louise Comeau, appuyée de Jacques P. Beaulieu, propose :

*«Que le programme B.A. libre soit maintenu et :*

*a) Que la Faculté des arts, en collaboration avec le CUSLM,*

*précise sa vision du B.A. (libre), basée sur la diversité et la particularité des finalités de ce programme;*

*clarifie les objectifs de formation de ce programme;*

*procède aux ajustements de la structure du programme nécessaires à l'atteinte des objectifs de formation;*

*propose une nouvelle appellation du programme.*

*b) Que la Faculté des arts*

*se dote de mécanismes d'encadrement des étudiants et des étudiantes du programme ainsi que de modes de gestion appropriés pour une meilleure prise en charge du programme;*

*crée un groupe de travail interdépartemental susceptible de favoriser une réflexion collective sur la situation du programme et sur ses perspectives de développement;*

*établit, en collaboration avec les autres facultés/écoles, une liste officielle des concentrations disciplinaires et thématiques accessibles aux candidats et candidates du B.A. (libre) au CUM.*

*c) Que le CUSLM établisse une liste officielle des concentrations disciplinaires et thématiques accessibles aux candidates et candidats du B.A. (libre) dans son centre universitaire.*

*d) Que la Faculté des arts, en collaboration avec le CUSLM et l'Éducation permanente, constitue une base permanente de données sur la population étudiante et les diplômées et diplômés du B.A. (libre) et du B.A. (général) et explore par la suite la possibilité de rapprocher les deux programmes.*

e) *Que l'Université*

*utilise les concepts clés du programme (polyvalence, multidisciplinarité, etc.) pour faire le marketing du programme auprès de la population étudiante et des employeurs;*

*s'assure que lors de la prochaine évaluation du programme, l'on s'interroge particulièrement sur sa capacité à contribuer au développement de l'esprit d'équipe et de solidarité chez sa population étudiante, l'une des compétences fondamentales relatives à l'employabilité.»*

Vote sur R31 unanime ADOPTÉE

## **17. SUIVI DU SAC-951208, SAC-960126 ET SAC-960307**

Selon le VRER, trois types de changements sont en train de se produire, prouvant ainsi que le changement est possible à l'Université, bien qu'il ne soit pas toujours aussi rapide que dans l'entreprise privée.

### **1) Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)**

Le VRER donne des exemples démontrant que l'UdeM se compare favorablement aux autres universités de la province quant à l'utilisation des NTIC. Une discussion s'engage. Le VRCUS décrit les réalisations de sa constituante dans ce domaine, en particulier ses projets de partenariat avec les collèges communautaires. On s'interroge sur ce qui peut être fait pour corriger la perception voulant que l'Université traîne de l'arrière. Le recteur est d'avis qu'il faut mettre davantage en valeur les réussites de l'Université. Plusieurs abondent dans le même sens. Un membre suggère d'utiliser les médias anglophones. Un autre souhaite qu'on mette à profit le fait que l'Association canadienne de l'enseignement à distance tiendra son congrès annuel au CUM en mai.

### **2) La réforme du Sénat**

Le Sénat est en train de faire des changements qui le rendent plus efficace.

### **3) L'établissement de priorités**

Le Sénat accepte maintenant d'établir des priorités au sein des programmes existants.

### ***Révision des programmes : bilan et perspectives***

(Voir le Document G, page 90)

Parce que le document fait une synthèse de tout ce que les évaluations de programme nous ont appris et qu'il fournit des pistes d'action, le VRER suggère que le CGV y consacre une heure prochainement. Selon la présidente, cela pourrait être fait à la prochaine réunion.

### ***M.B.A. Coop***

Le Sénat a accepté la formule d'études en alternance (communément appelée «coop») pour le programme de M. B. A.

### ***Maîtrise en science infirmière***

Après beaucoup de discussion, le Sénat a recommandé l'adoption de la maîtrise en science infirmière. La recommandation est toutefois assortie de conditions. Quand l'Université sera prête à implanter cette maîtrise, une proposition de budget sera soumise au CGV.

### ***Version abrégée des procès-verbaux du Sénat***

Les membres du CGV recevront désormais la version abrégée des procès-verbaux du Sénat. On peut toutefois obtenir la version complète sur demande.

### ***R : 32-CGV-960413***

Georgio Gaudet, appuyé par Richard Savoie, propose :

*«Que le Conseil des gouverneurs exprime au Sénat qu'il apprécie sa décision d'établir des priorités au sein des programmes existants.»*

Vote sur R32 unanime ADOPTÉE

## **18. CAMPAGNE FINANCIÈRE IMPACT : RAPPORT**

(Voir le Document H, page 118)

Le rapport final de la campagne financière est remis aux membres du Conseil.

### ***R : 33-CGV-960413***

Jean-Bernard Robichaud, appuyé par Pierre Ouellette, propose :

*«Que le Conseil des gouverneurs, par l'entremise d'une lettre du recteur, remercie chaleureusement les personnes qui ont contribué au succès de la campagne IMPACT de l'Université, spécialement :*

- Claude Savoie, président général de la campagne;*
- Bernard Cyr, président des dons majeurs du Nouveau-Brunswick;*
- Le bureau de direction de la campagne;*

- Les membres du comité de direction de la campagne;
- Les membres du comité sur le développement;
- Les nombreux et nombreuses bénévoles;
- les donateurs et donatrices;
- les étudiants et étudiantes des trois campus;
- les employés et employées des trois campus;
- le personnel du bureau de la campagne.»

Vote sur R33 unanime ADOPTÉE

## **19. RAPPORT DU RECTEUR**

(Voir le Document I, page 130)

Le recteur explique que son rapport est moins long que d'habitude parce qu'il a dû consacrer une bonne partie de son temps à la gestion des crises survenues depuis le début janvier. Il en résume les grandes lignes et souligne qu'il se propose désormais d'inclure régulièrement une rubrique intitulée *Valorisation du corps professoral*. Cette fois-ci, la rubrique porte sur la carrière du professeur Michel Saint-Louis. À la prochaine réunion du CGV, trois membres du corps professoral viendront échanger sur divers aspect de leur travail.

## **20. NOMINATION**

### **20.1 CUSLM : directeur des services pédagogiques**

Le VRCUSLM démontre que la procédure établie par le CGV a été suivie. On a reçu cinq candidatures. La consultation a révélé que M. Jean-Guy Poitras jouissait d'un appui quasi unanime. Aucune femme n'a postulé.

**R : 34-CGV-960413**

Jean-Bernard Robichaud, appuyé par Daniel Bélanger, propose :

«*Que Jean-Guy Poitras soit nommé directeur des services pédagogiques au CUSLM pour un mandat régulier de 5 ans à compter du 1er juillet 1996.*»

Vote sur R34 unanime ADOPTÉE

## **21. AFFAIRES NOUVELLES**

### 21.1 *Visite du CUM*

Monsieur Beaudin propose qu'on organise une visite des nouvelles installations du CUM. La présidente s'engage à donner suite à cette idée. Diverses suggestions sont faites: visite des centres de recherche, vidéo sur l'U de M, présentation de projets divers, échanges avec le corps professoral et les étudiants et étudiantes d'une faculté.

## 22. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le 15 juin 1996 à 9 heures à Shippagan.

## 23. CLÔTURE

**R: 35-CGV-960413**

Daniel Bélanger propose :

*«Que la séance soit levée.»*

Vote sur R35 unanime ADOPTÉE

Il est 15 h 45.

Contresigné le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Marcelle Fafard-Godbout, présidente

\_\_\_\_\_ Simone LeBlanc-Rainville, secrétaire